

Certificat de garantie

WoodMart Group B.V. est le distributeur exclusif pour l'Europe de l'Ouest d'une gamme complète de revêtements de façade et de systèmes de terrasses en fibre de bois de haute qualité. Ces produits bénéficient de plusieurs décennies de développement, d'expertise et d'expérience, aboutissant à un produit et à un procédé de fabrication brevetés qui se distinguent sur le marché.

La gamme WoodMart comprend :

Terrasse Bruggan, revêtement de façade Bruggan, systèmes de sous-structures Bruggan Expert, revêtement de façade Legro et l'autre gamme WoodMart de Rabat, bois brûlé et érable simple, incluant accessoires et systèmes de fixation. De plus, il est possible de personnaliser sous forme de couleurs, de design et/ou de dimensions spécifiques personnalisées, ce qui est bien sûr également fourni sous garantie.

Ce certificat de garantie est valable pour tous les groupes de produits mentionnés

Les terrasses et revêtements WoodMart présentent les caractéristiques suivantes :

1. Ça ressemble et se ressent comme du bois et peut aussi être traité comme tel sans les inconvénients du bois.
2. Fabriqué en bois dur recyclé certifié FSC (hêtre et chêne), avec l'ajout de HDPE recyclé.
3. Avec son propre développement produit. Production entièrement en Europe.
4. Délais de livraison courts avec des stocks aux Pays-Bas, en Pologne et en France, et délais de production courts pour des livraisons personnalisées.
5. Contrôle qualité strict et produits entièrement certifiés (y compris FSC, ISO/NEN et classe incendie).

Avec les caractéristiques uniques suivantes :

1. Composée entièrement de matières premières recyclées d'origine connue (FSC recyclées).
2. Exclusion des ressources nocives pour l'environnement telles que le PVC, afin que la gamme de produits ne contienne pas de chlore, d'oxydes métalliques ou de plastifiants. L'empreinte CO2 est minimisée tout au long de la chaîne.
3. Une garantie de retour unique après la fin de la durée de vie utile pour l'auto-recyclage.
4. Couleur-fix ; teinté dans la masse, la gamme « Multicolor » présentant une structure imitant le veinage du bois qui traverse toute l'épaisseur du matériau.
5. Résistant à la chaleur et à l'humidité. En raison de sa composition, il ne devient pas plus chaud que le bois.
6. Ne pourrit pas, ne s'écharde pas et ne se fissure pas, et n'absorbe pratiquement pas d'humidité. Très grande rigidité, résistant aux rayures et à la saleté.
7. Peu d'entretien ; La peinture, l'huilage ou l'imprégnation ne sont plus nécessaires.
8. Système de montage et assemblage simple et rapide.

9. Certifié Euronorm jusqu'à la classe de réaction au feu B (BS1/CS1) ; Adapté à la construction et à la rénovation résidentielle.
10. Très grande capacité de charge pour une utilisation intensive dans les espaces publics (jusqu'à 5 500 kg par m²).
11. Longue durée de vie d'au moins 25 ans.

Contenu de la garantie

En appliquant une technologie brevetée, WoodMart offre une garantie complète sur la couleur et la durabilité jusqu'à 25 ans pour le revêtement de façade et les planches de terrasse/terrasses. Le système de sous-structure Bruggan Expert bénéficie d'une garantie de 15 ans. La garantie signifie qu'un produit de remplacement sera fourni. La garantie est toujours reconnue par WoodMart si une réparation ou un remplacement est nécessaire en raison d'un défaut de production qui ne garantit pas le produit. Les frais d'installation et de démontage ne sont pas couverts par la garantie. En cas de négligence grave de la part de Woodmart, un accord d'indemnisation pourra être convenu.

Conditions de garantie

Un certificat de garantie n'est valable que s'il possède un numéro d'immatriculation attribué par WoodMart. Le certificat de garantie doit être signé par un revendeur officiel WoodMart, qui prendra livraison du ou des produits, ou par l'acheteur final du ou des produits, si le ou les produits sont achetés directement et que l'installation est réalisée par une société tierce d'installation.

Pour pouvoir revendiquer la garantie, il est important que les instructions de montage et les instructions d'utilisation appliquées aux différents groupes de produits soient strictement respectées. Les instructions d'assemblage et d'utilisation sont disponibles sur le site web woodmart.fr et sont également fournies par le revendeur officiel.

Ce qui n'est pas couvert par la garantie

Malheureusement, il existe aussi des exceptions à la garantie. La garantie n'est pas accordée dans les situations suivantes :

1. Dommages causés au(x) produit(s) par un manquement avéré au respect des instructions de montage et/ou des instructions d'utilisation.
2. Dommages causés au ou aux produits par le mouvement, la déformation, la destruction ou l'affaissement de la structure de sol ou de la structure portante sur laquelle le matériau est installé.
3. Dommages causés au ou aux produits par l'utilisation d'outils métalliques pour l'enlèvement de la neige et de la glace ou des dommages subis lors de travaux de construction et de réparation, ainsi que la chute d'objets lourds sur le(s) produit(s).
4. Les dommages causés par des phénomènes naturels tels que les ouragans, tremblements de terre, éclairs et inondations, entre autres.
5. Impact des influences environnementales telles que la pollution de l'air, la moisissure et le mildiou.
6. Tout dommage causé par la contamination de substances liées aux aliments ou boissons telles que la saleté, la graisse, l'huile, le café et le vin, ainsi que les dommages causés par des produits non alimentaires tels que les peintures, solvants et engrais, et des agents corrosifs.
7. Toute tache survient après la pluie et à cause de la fonte des neiges et de la rosée.
8. Usure normale.
9. Variations ou changements dans le spectre de couleurs du matériau.

Notes

Une exposition normale aux conditions météorologiques ne cause normalement aucun problème. Cependant, la couleur peut évoluer avec le temps en raison de l'exposition au soleil et aux influences atmosphériques. De plus, les traces de saleté, de rayures et d'autres taches ne sont malheureusement pas couvertes par la garantie, bien que la gamme puisse être nettoyée sans problème dans des conditions normales et que la décoloration sera limitée. Les taches tenaces peuvent être éliminées à l'aide d'une ponceuse orbitale.

Quelle est la procédure pour réclamer la garantie ?

1. Le revendeur ou l'utilisateur final doit envoyer à info@woodmart.fr les éléments suivants : le numéro du certificat de garantie, une description des circonstances dans lesquelles les dommages se sont produits et des photos du ou des produits endommagés.
2. Un spécialiste technique de WoodMart ou un revendeur agréé se rendra sur place si possible et, dans tous les cas, communiquera par e-mail au revendeur ou à l'utilisateur final sa conclusion concernant les causes des dommages dans un délai de 7 jours ouvrables.
3. Dans le cas où une réclamation de garantie est reconnue, WoodMart remplacera le(s) produit(s) sur le lieu de vente. Accorder une garantie ne prolonge pas la période de garantie.

Le(s) produit(s) de remplacement correspondront aussi fidèlement que possible au ou aux produits à remplacer en termes de couleur, de design et de qualité. Cependant, WoodMart ne peut pas garantir une correspondance exacte, car le design, la taille et la couleur peuvent varier.

Le remplacement signifie la livraison du matériel moins la décote de compensation spécifiée dans le tableau ci-dessous.

Durée de vie utile en années	Pourcentage de remboursement
0-2	100
2	95
3	90
4	85
5	80
6	60
7	50
8	40
9	30
10	20
11-15	15
16-20	10
21-25	10

Détails de la livraison

Numéro de carte de garantie WoodMart :

.....

Revendeur :

Lieu de livraison :

Produit :

.....

.....

Numéro de commande WoodMart :

Valeur de commande en euros :

Date de livraison :

Nom du responsable :

Signature :